




 28 h - 4 jours	 Intra entreprise
 A partir de 1500 € HT / pers. Tarif dégressif dès 2 pers.	 Maximum 6 personnes
 Aucun prérequis	 Accessible aux personnes à mobilité réduite

PROGRAMME DE FORMATION - BASE DGR Fonction 7.1 (Hors radioactifs)

Objectifs

Acquérir les connaissances sur la classification, l'emballage, le marquage, l'étiquetage et la documentation afin de gérer les expéditions de marchandises dangereuses en transport aérien : Etre en conformité vis-à-vis de l'obligation réglementaire de formation IATA (1.5) & OACI-IT (1.4).

Personnel concerné

Expéditeurs devant réaliser les objectifs indiqués ci-dessus ou personnel des transitaires et des compagnies aériennes.

Contenu de la formation

JOUR 1

- Les bases de la réglementation
- Les responsabilités expéditeur et exploitant
- La formation
- Les restrictions
- Les divergences des états et des exploitants
- Les classes de danger, divisions, groupes d'emballages et leurs caractéristiques (hors matières radioactives)

JOUR 2

- L'identification (Liste alphabétique, numérique et les dispositions particulières)
- Les mélanges et solutions
- Les quantités exceptées et limitées
- L'emballage (unique, combiné, suremballage & all packed in one)
- Les instructions d'emballage

JOUR 3

- L'homologation des emballages
- Le marquage et étiquetage des colis
- La documentation (DGD et LTA)

JOUR 4

- Le traitement des marchandises dangereuses (compatibilité, liste de contrôle, NOTOC...)
- Révision générale
- Etudes de cas
- Examen final composé de 3 études de cas & notation en continu des exercices

Moyens pédagogiques

Un support de cours est remis à chaque stagiaire à son arrivée. Le livre IATA est mis à disposition pendant toute la durée de la formation.

Le formateur, accrédité IATA, anime la formation en diffusant un diaporama.

Validation des acquis

Un certificat de formation sera remis à tout participant réussissant l'examen final (note $\geq 80/100$) sinon une attestation de fin de formation sera délivrée.

A renouveler tous les 2 ans.

Encadrement d'une action de formation

Formateurs agréés IATA. L'école DG Expert est enregistrée sous le n° 11 95 04883 95 auprès du Préfet de Région d'Ile de France